



Communauté de Communes

Bendejun
Berre les Alpes
Blausasc
Cantaron
Coaraze
Contes
L'Escarène
Lucéram
Peille
Peillon
Touët de l'Escarène

Blausasc, le 13 décembre 2022

Mesdames, Messieurs
les Conseillers communautaires

Je vous prie de bien vouloir assister à la séance publique du Conseil communautaire qui se réunira le :

**Le lundi 19 décembre 2022, à 19h00
au siège de la Communauté de Communes, à Blausasc**

Ordre du jour :

1- Retrait des 2 communes de Drap et Châteauneuf-Villevieille :

- a-Point sur le partage patrimonial
- b-Prorogation des conventions de mise à disposition des biens communautaires situés sur les deux communes

2- Aménagement :

- a-Demande de financement pour le projet d'installations photovoltaïques
- b-Réponse du Conseil régional sur l'avis de la CCPP portant sur la définition des ZAN

3- Marchés publics :

- a-Information sur les marchés passés en délégation

4-Gestion des déchets :

- a-Avenants aux contrats CITEO pour les papiers et les emballages
- b-Signature des contrats-type de reprise des matériaux issus du tri sélectif

5- Enfance et Jeunesse

- b-Demande du Sivom de la banquière pour une prolongation de la livraison de repas à la crèche de Drap

6- Administration

- a-Renouvellement du représentant de la CCPP au conseil d'administration du collège de L'Escarène

Le Président
Cyril Blazza

